

## RÉPLIQUE

Madeleine Clément

L'article des auteurs Kauffmann et Burke intitulé "L'agrément: stratégies, coûts, et avantages" porte, en réalité, sur la démarche suivie par l'École des sciences infirmières de l'Université Queen, pour obtenir l'approbation de son programme d'études par l'Association canadienne des écoles universitaires de nursing, région d'Ontario (ORCAUSN). En effet, depuis 1976, l'approbation des programmes d'études de sciences infirmières des universités ontariennes est faite par un Comité d'agrément qui relève de l'ACEUN régionale (ORCAUSN, 1983). De l'avis des auteurs, le Comité d'agrément d'Ontario dont il est question devrait plutôt s'appeler Comité d'approbation, du fait qu'il se réfère à des normes de qualifications minimales pour évaluer les programmes d'études. Cet article donne au lecteur l'occasion de différencier le processus d'agrément de celui d'approbation.

Le but du processus d'agrément est de favoriser la croissance et le développement optima des programmes d'études. L'agrément est un processus volontaire par lequel un organisme externe et non gouvernemental évalue un programme d'études et reconnaît qu'il répond à des normes d'excellence ou standards. Les normes dépassent les limites de la qualification minimale nécessaire à l'approbation d'un programme. Une école qui demande volontairement et reçoit d'un organisme externe l'agrément de son programme, fournit au public une "certaine" assurance de qualité et valorise son programme. Dans certains cas, un programme n'est éligible pour l'agrément que s'il est d'abord approuvé par l'organisme compétent (ACEUN, 1983). L'approbation d'un programme est obligatoire et relève d'un organisme établi en vertu d'une juridiction provinciale. Son but est de protéger les intérêts du public en garantissant que les normes minimales d'un programme sont respectées (ACEUN, 1983).

### Stratégies, coûts et avantages

Les auteurs Kauffmann et Burke mettent en relief l'importance de l'auto-évaluation dans la démarche suivie par leur école, pour obtenir l'approbation du programme d'études. Bien que reconnaissant la valeur de l'auto-évaluation, il faut se rappeler que celle-ci fait partie du processus de révision inhérent au bon fonctionnement de tout programme d'études. Quant à l'agrément d'un programme, il repose à la fois sur l'auto-évaluation et sur l'évaluation faite par un organisme externe; c'est d'ailleurs cette évaluation externe qui donne de la crédibilité au programme agréé.

Madeleine Clément, inf., M.Nurs., est professeur agrégée,  
Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal.

Le coût estimé pour la préparation du dossier d'approbation est exorbitant lorsqu'il est exprimé en dollars/page de texte dactylographié. Toutefois, si l'on considère que plus de la moitié du coût estimé consiste en temps faculté, et qu'une dimension importante de ce temps faculté consiste justement à faire l'évaluation du programme, le coût de revient de la préparation du dossier est plus modeste. Une façon de diminuer les coûts serait de faire appel à un organisme national capable de jumeler approbation et agrément de programme d'études; un tel organisme d'agrément desservirait un plus grand nombre d'écoles et de facultés et favoriserait la baisse des coûts de services pour chacune d'entre-elles.

Les auteurs concluent que l'auto-évaluation du programme a permis une révision minutieuse du curriculum et une meilleure compréhension de ce dernier. On peut supposer qu'une évaluation objective faite par un organisme externe tel un comité d'agrément, ajouterait aux avantages reliés à l'auto-évaluation.

## RÉFÉRENCES

- ACEUN. (1983). *L'agrément: critères et méthode pour les programmes de baccalauréat en sciences infirmières*. Ottawa: ACEUN. Document de travail.
- ORCAUSN. (1983). *Preparation of submissions by baccalaureate nursing programs undergoing review for approval by the ORCAUSN. Accreditation Committee*. Toronto: ORCAUSN.

## SUMMARY

The title of the article "Accreditation Review: Strategies, Costs, and Benefits" by Kauffmann and Burke implies a review of the accreditation procedure but the article, in fact, explains the auto-evaluation process used by the Queen's University School of Nursing in preparation for the five year approval of their program by ORCAUSN. The article obviates the need for a distinction between simple approval based on minimal provincial standards and national accreditation based on professional excellence. While the authors show the costs of approval to be exorbitant, their calculation includes faculty time devoted to auto-evaluation, an ongoing function of all programs. Appropriately corrected, the real costs are more modest. The authors conclude that auto-evaluation requires a careful scrutiny and justification of the curriculum which leads to a greater understanding of the program. An objective evaluation conducted by an external accreditation committee could provide greater insight and even greater understanding of the program.